

Le 15 octobre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MATERNITÉ DE MONT-SAINT-MARTIN : L'ARS GRAND EST MOBILISÉE POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES PRISES EN CHARGE

Face aux difficultés persistantes de recrutement médical, le Groupe SOS Santé a informé l'ARS Grand Est de son incapacité à garantir durablement des conditions de prise en charge sécurisées au sein de la maternité de Mont-Saint-Martin. L'Agence a pris acte de cette situation. Une première rencontre entre l'ARS, l'établissement et les élus du territoire s'est tenue ce mercredi 14 octobre 2026 afin d'échanger sur la situation et sur les réponses à trouver pour accompagner les femmes enceintes et les familles du territoire.

La maternité de Mont-Saint-Martin rencontre des difficultés majeures et persistantes pour recruter et stabiliser ses effectifs médicaux en gynécologie-obstétrique et en pédiatrie depuis de nombreuses années. L'équipe repose actuellement sur un seul gynécologue-obstétricien titulaire, dont le départ prochain est annoncé, et sur un pédiatre à mi-temps.

Ce départ conduirait l'établissement à dépendre exclusivement de médecins remplaçants, sans garantie de continuité médicale suffisante. En l'absence d'une équipe médicale titulaire suffisamment stable, les conditions nécessaires à la sécurité des accouchements ne peuvent plus être garanties.

Ces difficultés s'inscrivent dans un contexte de pénurie de gynécologues-obstétriciens et de pédiatres à l'échelle nationale, et qui est accentuée dans notre région. Malgré les démarches engagées par l'établissement, aucune solution de recrutement pérenne n'a pu être trouvée à ce jour.

Un accompagnement fort de l'ARS

Au cours des dernières années face aux difficultés exprimés par l'établissement, l'ARS Grand Est a fortement accompagné l'établissement pour soutenir et sécuriser l'activité de la maternité, notamment par la signature d'un contrat de performance en 2025 et l'attribution de plus de 4 millions euros de crédits sur 2 ans, dont une partie était destinée à la maternité.

Malgré cet accompagnement, les difficultés de recrutement persistent et fragilisent durablement le fonctionnement de l'activité obstétricale.

La priorité de l'ARS Grand Est est de garantir la sécurité, la qualité et la continuité des prises en charge.

En lien avec le Groupe SOS Santé, les élus locaux, la préfecture et les professionnels de santé, des échanges se poursuivront pour construire une organisation périnatale sécurisée, permettant d'assurer la continuité des soins et de préserver un accompagnement de proximité pour les futurs parents du territoire.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr